Quoi mettre, ou ne pas mettre, dans le bac de récupération?

Contenants, emballages, imprimés. C'est tout.

BAC IMPACT MC

EXEMPLES DE CONTENANTS ET D'EMBALLAGES*

- ✓ Contenants de produits d'entretien ménager
- ✓ Emballages, pots et contenants de produits alimentaires
- ✓ Boîtes en carton
- ✓ Assiettes et feuilles de papier d'aluminium
- ✓ Emballages de mets à emporter et préparés

EXEMPLES D'IMPRIMÉS

- ✓ Journaux et circulaires
- ✓ Enveloppes
- ✓ Feuilles de papier
- ✓ Cahiers

LES EXCEPTIONS

- ∅ Contenants d'aérosol
- ∅ Emballages de protection en polystyrène
- ∅ Contenants et emballages compostables ou biodégradables**

* *Les contenants de boissons en plastique et en aluminium se consignent.*

** *Apportez-les au point de dépôt de votre municipalité, si un tel lieu existe et si ce type de matériau est accepté. Renseignez-vous auprès de votre municipalité.*

BONS COUPS

- → Vider et rincer légèrement les contenants.
- → Retirer les couvercles des pots et contenants, sauf pour les petits bouchons.
- → Séparer les matières composant l'emballage (ex. : sac de céréales dans une boîte).
- → Faire des boulettes de papier d'aluminium même si elles sont légèrement souillées avant de les mettre dans votre bac.
- → Défaire et plier vos boîtes en carton.

EXEMPLES D'OBJETS À NE PAS METTRE DANS LE BAC

- → Piles, seringues, boyaux d'arrosage, chaises de jardin, jouets, casseroles, vêtements et tissus, etc.

Besoin de plus d'infos sur le bac?

Consultez bacimpact.ca